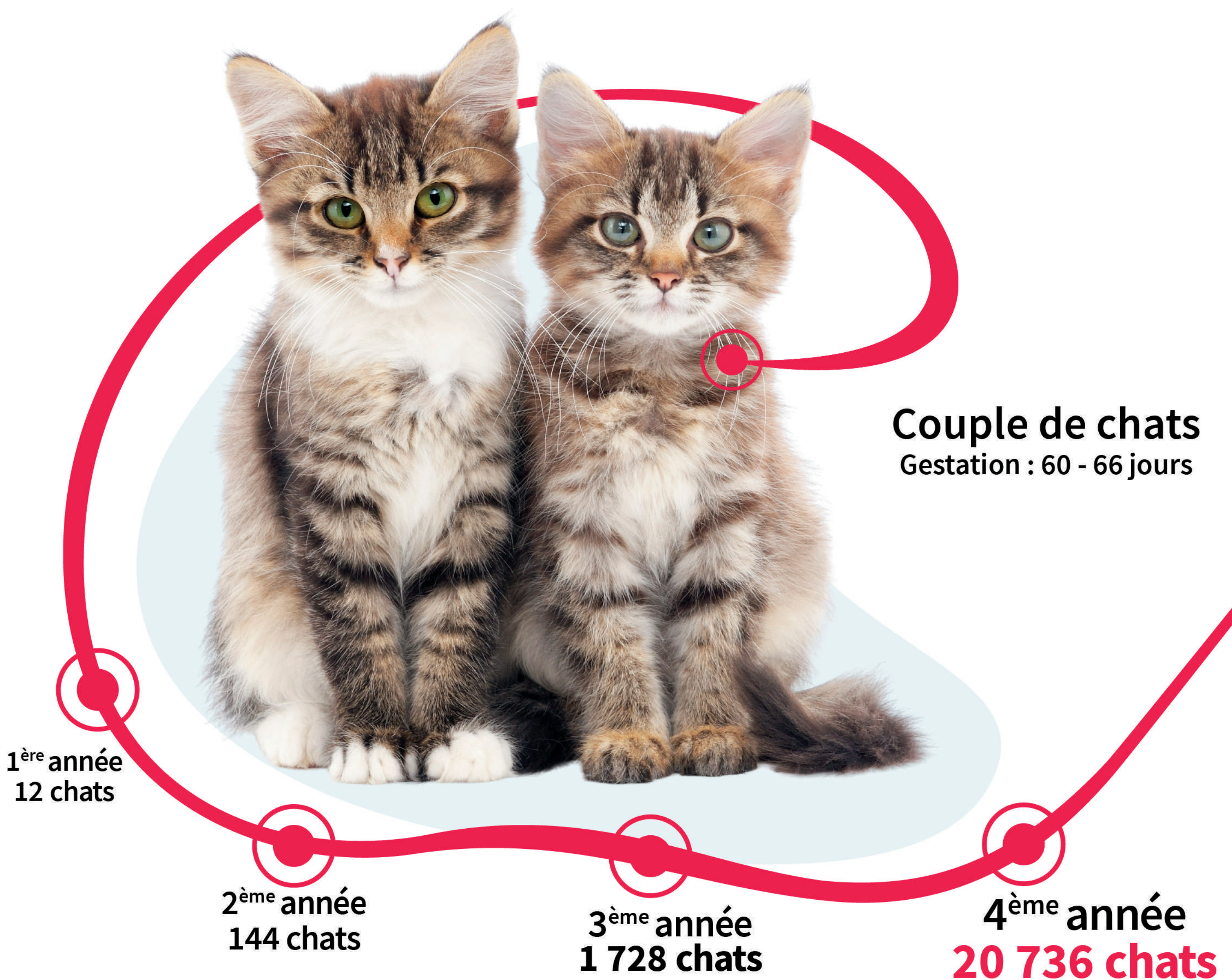


La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

Une délégation du


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*